



Comment retrouver le notaire qui s'occupe d'une succession ?

Par **Panos37**, le **31/03/2025** à **11:04**

Bonjour,

J'écris pour ma compagne, pour trouver un moyen de l'aider.

La semaine dernière, elle a appris (sur internet) que son père, avec qui elle n'avait plus de contact depuis une vingtaine d'années, était décédé et avait été incinéré.

Sa femme (ou ex-femme, on ne sait pas s'ils étaient toujours mariés) s'est occupée des obsèques. La succession a peut-être déjà été lancée et on aimerait savoir comment trouver le nom du notaire qui s'en occupe. J'ai contacté le crématorium et les pompes funèbres concernés, mais ils n'avaient pas cette info. J'ai également contacté notre propre notaire, il nous rappellera jeudi, mais, si j'ai bien compris, il n'aura pas de moyens de trouver cette information directement non plus...

On n'a pas envie d'attendre passivement qu'un généalogiste contacte ma compagne et de laisser des choses se faire sans qu'on le sache.

Quelqu'un connaîtrait-il un moyen de trouver le notaire chargé de la succession ?

Toute info qu'on pourra nous apporter sera la bienvenue !

Merci,

Panos

Par **Isadore**, le **31/03/2025** à **11:28**

Bonjour,

[quote]

la succession a peut-être déjà été lancée et on aimerait savoir comment trouver le nom du notaire qui s'en occupe.

[/quote]

Il faut demander à l'épouse, c'est-elle qui est prioritaire pour choisir le notaire. Si elle ne

répond pas ou n'a pas choisi de notaire, votre compagne peut désigner le notaire de son choix, qui se chargera de contacter la veuve.

Le seul moyen de savoir quel est le notaire en charge d'une succession est de demander aux héritiers ou de prendre un annuaire pour appeler tous les notaires de France.

Par **youris**, le **31/03/2025 à 12:01**

bonjour,

c'est le problème lorsqu'on a plus de lien avec des membres de sa famille, il n'existe pas de système ou d'organisme chargé de prévenir les membres de la famille du défunt.

lorsque le notaire chargé de la succession a des éléments qui laissent supposer que le défunt laisse des héritiers, il mandate un généalogiste pour les rechercher.

le notaire n'est pas toujours nécessaire pour régler une succession, la déclaration de succession pour le trésor public peut être transmise par un héritier, un légataire, un donataire.

il est donc possible qu'il n'existe aucun notaire en charge de la succession du père de votre compagne.

salutations

Par **Rambotte**, le **31/03/2025 à 13:18**

Bonjour.

[quote]

Le seul moyen de savoir quel est le notaire en charge d'une succession est de demander aux héritiers ou de prendre un annuaire pour appeler tous les notaires de France.

[/quote]

Il existe un autre moyen, c'est de faire une interrogation concernant le défunt au FCDDV (Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés).

En effet, dans la réponse fournie, même si aucune disposition testamentaire n'a été prise et enregistrée, on a les noms des notaires qui ont fait la même interrogation concernant le défunt. (A moins que ce ne soit que le nom du dernier notaire ayant interrogé ?)

Or tout notaire traitant une succession de manière professionnelle va systématiquement interroger le FCDDV, pour savoir si oui ou non le défunt avait fait enregistrer des dispositions.

Donc on aura une liste beaucoup plus restreinte de notaires à interroger. Si aucun notaire n'a interrogé le fichier, c'est probablement qu'aucun notaire n'a été en charge de la succession.

Par **Panos37**, le **31/03/2025** à **14:09**

Merci à tous pour vos réponses, elles m'ont été utiles !